

DÉBAT, CORRECTIONS...

En question : la grammaire typographique

(29 décembre 1998)

*Principe édicté par Jean Paulhan
aux pires jours de l'Épuration :
aucune indulgence pour la faute, mais toute
l'indulgence du monde pour les coupables¹.*

1. Ces propos sont cités par Jacques DRILLON, en péroraison à son *traité de la ponctuation française* (p. 448).

2. Jusqu'à présent, seules quelques critiques ou remarques m'ont été faites oralement ou par écrit, mais mes études n'avaient jamais fait l'objet d'une analyse point par point.

3. Il me semble que le travail que j'ai réalisé mérite autre chose que des états d'âme. Ils sont nombreux à me reprocher le ton... de mon rapport. Je ne le réexpliquerai pas ici. Qu'ils sachent que je suis pleinement satisfait du résultat. Ne voulant blesser personne, je n'en dirai pas davantage.

4. « L'erreur du non-repentant – nous parlons ici en termes d'éthique et non de théologie – est de croire qu'ignorer la faute, c'est la faire disparaître. Fermer les yeux ne fait pas disparaître le monde! » (Marc-Alain OUAKNIN, *Concerto pour quatre consonnes sans voyelles*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1991, p. 156.)

5. Que la critique blesse l'égo, soit! Mais quel profit, quel bien... pour l'âme. Comme pour le corps, il y a une hygiène de l'âme, même si ce n'est pas très à la mode.

6. Je l'ai déjà expliqué dans mon rapport *Qualité & Typographie*, le terme *césure* n'est pas approprié ici. Lui préférer *coupure* (de texte), le mot *division*, lui, devant être réservé à la coupure à l'intérieur du mot. Que voulez-vous, ne suis-je pas puriste, il est vrai, sans œillères! (Je blague.)

GASTON CORTHÉSY, membre de la commission de rédaction du *Guide du typographe romand*, m'a fait l'amitié de corriger les quarante premières pages de mon étude : *En question : la grammaire typographique* que j'avais fait parvenir à Roger Chatelain en novembre dernier.

C'est la première fois que mon travail est passé au crible², ce qui m'honore³. Comme annoncé dans mon rapport, je donne à ces critiques la même publicité qu'aux miennes.

Ce n'est pas sans raison que j'ai mis en épigraphe les propos de J. Paulhan. C'est que pour espérer l'indulgence des autres, encore faut-il avoir conscience de sa faute⁴. S'il n'est jamais agréable de voir son travail... critiqué, n'est-ce pas en acceptant de se faire vérifier que nous progressons⁵?

SUR LA STYLIQUE (DESIGN)

« 1. [Gaston Corthésy] n'aime pas trop la césure⁶ [après LA dans le titre : *En question : la grammaire typographique*]. 2. Ne pourrait-on pas, à l'ancienne, corriger les approches, à cause de : RA [...]. »

1. J'ai suivi un des préceptes de Stanley Morison (*Premiers principes de la typographie*) : « Les mots d'un titre ne devraient jamais être coupés et dans les pages de titre où la composition est centrée, les lignes ne devraient jamais commencer sur des mots aussi peu importants que des prépositions ou des conjonctions. » Nous verrons par la suite que les prépositions et les conjonctions ont souvent plus d'importance qu'il n'a semblé à Stanley Morison (ici, dans le titre, *En question* ne saurait être coupé). Dans les ouvrages anciens, ces prépositions et conjonctions – comme les articles – étaient souvent composées en caractères plus petits sur une ligne seule. Dresser l'inventaire de toutes les solutions qui ont été apportées à cette délicate question depuis que l'écriture existe, c'est-à-dire toutes techniques confondues, serait très instructif. La remarque de l'auteur est d'ailleurs très nuancée et très prudente : « Je n'aime pas trop... ». Des fois que je produirais de vieux grimoires...

2. Si, bien sûr. Bref, côté titre je pouvais mieux faire. Je reconnais avoir été très paresseux et avoir sacrifié à la facilité.

1. « L'appel de note (chiffre supérieur sans parenthèse ou astérisque) se détache du mot qu'il accompagne par un léger espace (*Guide du typographe romand*, 621, p. 83). » Pour moi, « léger espace », ça ne veut rien dire. La notion d'espace étant fort subjective, par les temps qui courent certaines précisions ne sont pas inutiles. Quant à la forme de l'appel de note, la règle suisse manque passablement d'universalité... Par exemple, comment fait-on avec les ouvrages traitant de mathématiques, etc. Sur ce point, les codes français sont généralement plus précis. J'en profite également pour rappeler que dans l'édition scientifique et technique il existe des « normes » en la matière. Il y a certainement des choses à revoir dans ce domaine, mais cela ne saurait être fait sans consulter les intéressés eux-mêmes. À l'aube de l'an 2000, il devient urgent que les typographes prennent conscience que le temps où chaque atelier décidait seul de la marche à suivre est révolu.

2. *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, p. 129. On observe la même marche dans les autres codes typographiques français. Aurel RAMAT se veut plus nuancé : « Le signe, le chiffre ou la lettre qui se place au début de la note est suivi d'une espace insécable ou d'un tabulateur et il doit être le même que celui de l'appel de note correspondant. Toutefois, quand l'appel de note est un chiffre supérieur sans parenthèses, on peut utiliser dans la note un chiffre normal suivi d'un point pour faciliter la lecture (*Le Ramat typographique*, p. 16). »

3. TSCHICHOLD Jan, *Livre et typographie (Essais choisis)*, Éditions Allia, Paris, 1994, p. 155-156.

4. Le *Guide*, au § 615, donne un exemple avec astérisque où chaque note ne comporte qu'une seule ligne de texte :

* Par Jacques-Henry Lévesque.

** Notes tirées du tome II.

*** Cf. pp. 115-142.

Dans le cas présent, je suis d'accord avec la présentation adoptée. Maintenant, j'aimerais voir un exemple où chaque note comporte plusieurs lignes de texte.

5. Page 5 : à propos des deux 2 figu-

« Pourquoi les appels de notes sont-ils différents dans le texte et dans la note elle-même ? »

Je n'ai tout d'abord pas compris la question de G. Corthésy, et pour cause. En effet, si le *Guide* indique bien comment l'appel de note doit être composé¹, il ne dit rien sur la note elle-même, sa numérotation (par page, par chapitre, etc.) et sa composition. C'est en consultant les ouvrages réalisés par nos amis suisses que j'ai appris qu'ils utilisaient les chiffres supérieurs dans les deux cas, contrairement à ce que nous faisons en France : « Le numéro de la note reflète l'appel de note (toutefois, le chiffre supérieur est remplacé, pour une meilleure lisibilité, par un chiffre du corps suivi d'un point)². » Pour Jan Tschichold : « Les chiffres supérieurs au commencement des notes en bas de page doivent être relégués dans l'enfer de la typographie. [...] Le signe typographique indispensable après ce numéro d'ordre de forme et de grandeur normale, est le point³. » Dois-je produire l'avis d'autres experts ?

« Pourquoi un si grand espace [après le numéro de la note]. La lisibilité est à peine améliorée. Et l'on a un de ces "trous dans le gruyère" que vous condamnez, avec raison, plus loin ! »

Là encore, je suis la tradition française. Parfois, les notes sont nombreuses. Ce blanc permet donc de placer un deuxième chiffre sans remettre en cause l'alignement du texte. Je ne prétends pas que l'usage français soit le meilleur. Qu'en pensent les experts en design graphique et en lisibilité⁴ ?

« Je suis farouchement opposé à l'utilisation ensemble, dans un même ouvrage, de chiffres normaux et de chiffres "alternatifs" ou "médiévaux". Il faut choisir et s'en tenir là. »

Dans les polices SmartFont de Monotype, le dessin des chiffres supérieurs est identique à celui des chiffres dits « normaux ». D'où ma pratique pour la numérotation des notes. Dois-je pour autant m'interdire l'usage des chiffres "alternatifs" ou "médiévaux" dans le corps du texte⁵ ? Là encore, qu'en pensent les experts en design graphique et en lisibilité ?

Page 3 : « Je trouve – mais c'est une impression personnelle ! – l'espace trop important entre les notes. Il est aussi fort que l'espace entre les notes et le texte. »

G. Corthésy a raison. Là, je plaide coupable, c'est une faute de goût, de logique... et un crime de lèse-stylique.

Page 10, au sujet de l'espace placée devant les points d'interrogation, d'exclamation... (§ *Incohérences, contradictions, etc.*), l'auteur fait remarquer qu'« au bon vieux temps de la marine en bois ou de la typo de plomb, c'est pareil, les matrices des : ; ! ? etc. de la Linotype et de la Monotype comportaient un "blanc naturel". La gravure n'était pas centrée sur la pièce, pour respecter un usage ancien. Quid aujourd'hui avec l'informatique ? »

rant en début de ligne pratiquement l'un au-dessus de l'autre, l'auteur me fait remarquer : « Démonstration de l'inconvénient de ne pas user de

chiffres supérieurs en ouverture des appels de notes ! » En fait, c'est une erreur de ma part : le premier 2 devrait être composé en bas de casse.

1. C'est comme avec l'évolution humaine, les inventions ne se font ni au hasard ni dans le désordre. En chirurgie, par exemple :



Chirurgie du crâne au XVIII^e siècle.

je préfère nettement les pratiques modernes.

2. Espace idéale entre les mots :

– Pour Allan HALEY : « L'espacement idéal entre deux mots devrait avoir la largeur du "i" bas de casse dans le style et le corps utilisés (*Eveil à la Lettre*, CG Compugraphic, p. 27). »
 – Pour Christian PAPUT : « L'espacement moyen adopté entre les mots correspond à la largeur du "e" (*Vocabulaire des Arts graphiques, de la Communication, de la PAO, etc.*, p. 121). »
 – Pour le *Guide (Espacement)*, p. 190 : « En principe, l'espace normal entre deux mots est de la valeur d'un "r" pour une ligne en minuscules et d'un "R" pour une ligne en majuscules [tiens, la majuscule fait son retour]. »
 Je ne vais pas continuer à faire l'appel. Sans plus tarder, voyons le résultat :

mot_imot
 mot_rmot
 mot_emot

Et Méron, qu'en pense-t-il? Pour la énième fois, il pense que ce serait bien si les experts consentaient à faire un effort pour se mettre d'accord. Il en a marre de se faire « engueuler » par ses stagiaires! (Enfin, ça c'était avant; maintenant il est peinard.)

3. ANDRÉ Jacques, *Création de fontes en typographie numérique*, thèse d'habilitation à diriger des recherches, université de Rennes 1, Irisa + Ifsic, 1993, page 59.

C'est simple : l'informatique fait ce qu'on lui demande et/ou ce qui les informaticiens ont prévu. Si ce n'est pas prévu, on peut leur demander de le prévoir, etc. L'expérience que j'en ai, à moins d'avoir avec eux une relation privilégiée : ils commencent généralement par vous envoyer promener, puis, on ne sait trop pourquoi (ils regrettent de vous avoir fait de la peine; ils trouvent le défi intéressant; ils pensent que ça va être juteux financièrement, etc.), ils finissent par accéder à votre demande. Bref, tout cela n'est bien souvent qu'une affaire de patience et de doigté, d'intérêt pour la chose... , d'évolution technique aussi¹.

Page 14, concernant la modification imperceptible des approches, Gaston Corthésy écrit : « Malheureusement ce n'est jamais imperceptible. Il existe tant d'autres solutions! »

Dans ce domaine, mon avis est nettement plus nuancé que celui de l'auteur. De multiples solutions existent en effet. Elles ne sont pas toujours applicables, ou alors je demande à voir. En tout état de cause, je préfère cette modification imperceptible des approches aux rues, lézardes et autres cheminées qui infestent bon nombre de livres contemporains ou anciens, même suisses.

L'auteur me reproche également certaines divisions en fin de ligne : « Ne devrait-on pas éviter cette coupure [qu'é-]? Même sur une justification étroite, cela est toujours possible dans une composition non justifiée. » – « Que pensez-vous des coupures de deux lettres sur une justification aussi large? »

Même remarque qu'au paragraphe précédent. Là encore, de multiples solutions existent, qui ne sont pas toujours applicables. Tout comme Gutenberg, Fernand Baudin par exemple – notamment dans *L'effet Gutenberg* – se préoccupent peu de ce genre de détail. Pour eux, la régularité de l'espace entre les mots² l'emporte sur la division des mots. Un jour, je vais d'ailleurs m'autoriser ce que faisait Gutenberg, à savoir utiliser dans le même texte des lettres de chasses différentes : (Times) **Aa Aa, Bb Bb, Cc Cc...**; (Gill Sans) **Aa Aa, Bb Bb, Cc Cc...**; etc. Avec ce que Jacques André appelle les fontes dynamiques³, nous devrions aller beaucoup plus loin dans ce domaine⁴. Comme pour la coupure de texte ou la division de mot (voir page 1), dresser l'inventaire des solutions et produire des exemples de bon goût serait fort instructif.

S'agissant d'études critiques – supposées donc éphémères – destinées aux auteurs et aux éditeurs mis en cause, j'avais tout d'abord présenté mon rapport sous une forme plus dactylographique que typographique. Seulement voilà, il y a eu Georges. Je ne vous parle pas du phénomène météorologique (quoique, à sa façon, ce soit un

4. Les programmes de typographie avancée mis au point par Peter Karow (URW) – qui utilisent, entre autres, la diminution ou l'augmentation des caractères d'une manière non perceptible par l'œil lorsque leur forme les rend aptes à supporter l'opération sans altération de leur image – donnent d'ores et déjà une idée de ce que

permettra la typographie numérisée. L'écriture, après avoir été mécanisée par Gutenberg et ses disciples – il est vrai avec beaucoup de talent – pourra exprimer, plus parfaitement encore, toute la richesse d'expression que seule la main de l'homme autorise. Étant bien entendu que « l'instrument ne fait pas le musicien ».

1. Dans mon esprit, le mot *phénomène* n'a ici aucune connotation péjorative ou irrespectueuse. Si tous les typos avaient la même conscience professionnelle, je n'aurais jamais eu besoin d'écrire un tel rapport.

2. Pages 26–27, par contre, je suis moins fier : « Quitte à remanier la mise en pages supra, je passerais ces deux lignes à la page 26. Après tout, on s'adresse à des professionnels! » ; d'autant que ça ne m'avait pas échappé (j'espère que ceux qui connaissent mes actuelles conditions de travail me pardonneront ce laxisme).

1° Je me suis déjà exprimé à ce sujet dans mon rapport, la qualité n'est pas due aux seuls professionnels mais à tout le monde.

2° C'est le type d'erreur qui n'est acceptable dans aucun document. Cela dit, l'auteur est bien mignon, mais j'aimerais qu'il m'explique à l'aide de quelle manip il comptait faire passer les deux premières lignes de la page 27 + la note de 3 lignes à la page 26? Il ne va quand même pas me dire que c'est en supprimant du texte, en sous-interlignant, etc.

Après toutes ses remarques, ce ne serait pas convenable!... Il y a pourtant une solution (je suis d'accord avec lui, il y en a pratiquement toujours une) : faire passer les deux premières lignes de la page 26 + la note 1 à la page 25 (certaines illustrations de cette page n'ont pas besoin d'avoir cette taille). Autre possibilité : faire passer les deux dernières lignes de la page 26 à la page 27 puis équilibrer les notes. (Des plumes autorisées se seraient même contentées de faire rentrer une seule ligne page 26. D'autres, imitant en cela les meilleurs manuscrits du Moyen Âge, auraient ajouté une ligne au rectangle d'empagament, etc. J'aurai l'occasion de revenir sur le sujet.)

3. Côté fidélité – et ce malgré tout le soin que j'y ai mis – il m'est parfois arrivé de faire des fautes dans des citations. Même si je les corrige ici, je présente toutes mes excuses aux auteurs et aux éditeurs concernés.

4. Page 36, à propos des majuscules accentuées et non accentuées, l'auteur m'écrit : « Vous savez qu'à la longue c'est tout de même un brin lassant! » Je suis bien de cet avis. J'ajoute même

phénomène¹), mais d'un typo de la vieille école, rompu aux nouvelles technologies. Bref, il arriva à me faire admettre – aidé en cela d'un confrère et ami commun – que ce n'était pas la peine d'avoir un outil comme 3B2 pour réaliser une mise en page aussi médiocre. Estimant qu'il avait raison, et ne voulant faire de la peine ni à lui ni à notre ami, j'ai obtempéré.

Tout cela pour dire que si je prends parfois certaines libertés dans mes études, c'est à la fois par souci d'économie et parce qu'il s'agit d'abord et avant tout de documents de travail. Certaines divisions de mot, dans mes notes par exemple, ne sont dues qu'à l'économie². Je précise également que je suis seul à assumer tout le travail et que je ne prends pas toujours le recul nécessaire avant d'adresser les premiers exemplaires de mes études aux intéressés.

Vouloir que tous les types d'imprimés aient la même qualité, n'est ni raisonnable ni justifié. Cette tendance existe chez de nombreux professionnels, à commencer par moi.

Page 3 (note 1), Gaston Corthésy fait remarquer à propos du livre de Jacques Drillon : « Même si le graphiste (peut-être!) a utilisé le bas de casse sur la couverture, doit-on respecter ce choix en citation dans le texte? » Dans le cas présent, oui. J'ai expliqué à maintes reprises que je reproduisais fidèlement³ la composition de l'auteur ou de l'éditeur. Je sais qu'à la longue cela devient agaçant⁴, que ça donne le tournis..., mais c'est fait pour. Mes études ont pour objet de montrer, pas de camoufler⁵. Si j'avais corrigé les exemples et les citations, je ne vois pas très bien à quoi elles serviraient.

Pages 90–91 de son *Manuel typographique du russiste*, S. Aslanoff reproduit en hors-texte six couvertures de manuels consacrés à la langue française et à la grammaire typographique, avec la légende suivante : « Les ravages de la minusculinite. Le Théoricien trahi par l'Artiste, ou quand les conseillers ... ne sont pas les payeurs. » Si j'avais reproduit tous mes exemples, citations... en hors-texte, je vous laisse imaginer le résultat. Raison pour laquelle je ne commente pas les remarques de l'auteur, du type : « Ne serait-il pas opportun d'user d'une méthode pour l'emploi des capitales dans les noms d'édition? », etc., pour la bonne raison que je suis d'accord avec lui, le but que je poursuis consistant précisément à faire prendre conscience de la nécessité d'unifier les usages. Car Serge Aslanoff a raison, ce sont toujours les mêmes qui paient ou qui font les frais de ces aberrations..., jamais les responsables.

Il ne s'agit pas là de justification, mais d'explication. D'autant que, nous le verrons, les remarques de Gaston Corthésy ne sont pas toujours recevables. Certaines règles méritant d'être discutées, il lui arrive d'ailleurs de solliciter un avis.

Cela dit, mes erreurs m'ayant valu un si grand correcteur, j'en arrive à regretter de ne pas en avoir fait davantage – cette fois même, volontairement – pour avoir le plaisir d'aborder avec lui

que le mot est faible (voir mon commentaire sur les normes, page 5).

5. Cette façon de faire n'est pas sans inconvénient. En effet, à moins d'être très attentif, il arrive un moment où

le lecteur ne sait plus très bien si l'erreur est de mon fait ou de l'auteur. D'où mon embarras lorsque je lui en prête. Petite consolation, cela n'arrive pas souvent, mais, je le reconnais, c'est toujours une fois de trop.

1. Je rappelle que la *Traduction œcuménique de la Bible* est le fruit de spécialistes de toutes les confessions chrétiennes, et ce, à l'échelle de la planète. Quelles que soient les réserves que l'on peut faire sur le travail réalisé, il n'appartient pas aux rédacteurs de codes... de discuter les décisions qui ont été arrêtées en matière de typographie quant à la manière de citer la Bible. (Bien entendu, cela vaut également pour la manière d'abrégé les livres de la Bible.) Si des améliorations doivent être apportées, elles ne peuvent l'être sans l'accord de la commission de la TOB. Harmoniser les usages, ça demande des sacrifices. Les résolutions, une fois adoptées, doivent être appliquées sans discussion, jusqu'à un éventuel réexamen par une prochaine commission. À défaut de quoi, c'est l'anarchie qui règne.

2. Personnellement, je préférerais ici le tiret fondu sur demi-cadratin : Gn 29–32. Mais, dans le cas présent, ma préférence n'intéresse personne d'autre que moi. Il y a encore 10 ans, je composais les chapitres et versets ainsi : Gn 10, 12 (parfois même : Gn 10, 12). Lorsque je travaillais dans l'édition religieuse, la correctrice me faisait régulièrement remarquer que si ma façon de faire était agréable à l'œil, je me donnais beaucoup de mal pour pas grand chose, mais que, surtout, ce n'était pas aux normes. (À votre avis, ai-je obtempéré immédiatement? Non, bien sûr. Mais je n'en suis pas fier pour autant. Je n'ai jamais prétendu en avoir terminé avec toutes les vieilles programmations de mon paléocortex, etc.)

3. TOB, encart livré avec la Bible.

4. CATACH Nina, *La ponctuation*, coll. « que sais-je? », Presses Universitaires de France, Paris, 1994, p. 89. De la même façon, N. C. explique qu'un « un seul signe paraît suffisant pour les mots composés de deux ou plusieurs termes (plutôt le *Moyen âge* que le *Moyen Âge*); de même, seul le premier terme prend la majuscule dans le *Code civil*, l'*Académie* (ou la *Comédie française*, *Société nationale des chemins de fer français*, etc.); lorsqu'il est déterminé par un nom propre, le premier terme perd sa majuscule : *le royaume de Belgique*, *le plan Marshall*,

certain points de doctrine qui sont loin de faire l'unanimité chez les experts eux-mêmes. Mais, patience... Sur les 75 pages de cette troisième partie, Gaston Corthésy n'a exercé son talent que sur les 39 premières pages.

SUR LES NORMES

Page 2 : « L'usage du deux-points entre chapitre et verset dans les citations bibliques est plus pratique. Il permet la solution 3:6, 7, 8:2, etc., si les renvois sont nombreux. »

Si j'ai déjà abordé la question des normes dans mon rapport *Qualité & Typographie*, je précise plus clairement ma position dans la présente étude, pages 61 et suivantes. J'ai la faiblesse de penser que si l'auteur avait lu les trois pages que je consacre aux normes, il ne m'aurait pas fait cette remarque. Car, dans le cas présent, les décisions prises par la TOB l'emportent sur toute autre décision¹.

« Dans les marges et dans les notes, les livres bibliques sont abrégés selon les indications suivantes. La virgule sépare chapitres et versets (Gn 24,25 renvoie à Genèse, chapitre 24, verset 25). Le trait d'union réunit des versets (Gn 24,28–32 renvoie à Genèse, chapitre 24, versets 28 à 32). Le tiret [fondu sur cadratin] réunit des chapitres (Gn 29—32 renvoie aux chapitres 29, 30, 31 et 32 de la Genèse; Es 8,23—9,6 renvoie à Ésaïe depuis le verset 23 du chapitre 8 jusqu'au verset 6 du chapitre 9²). Le point sépare des versets (Gn 24,25.32 renvoie à Genèse, chapitre 24, versets 25 et 32). Autres cas : Mt 17,14 par. renvoie à Matthieu, chapitre 17, verset 14 et aux passages parallèles de Marc et Luc; Ex 19 renvoie à tout le chapitre 19 de l'Exode; pour Abdias et la *Lettre de Jérémie*, il n'y a pas de chiffre de chapitre³. »

Page 27 : « Quelle est votre philosophie concernant l'emploi des majuscules dans les titres d'œuvres? J'avoue n'avoir pas saisi. »

L'auteur n'a pas saisi, et pour cause, il n'y a rien à comprendre. C'est simple, dans ce domaine chacun fait ce qu'il veut. Comme je reproduis ici la typographie des auteurs et des éditeurs, je suis désolé que ça lui donne le tournis... mais ça se passe ainsi. Dois-je préciser que les codes sont rarement d'accord entre eux.

Dans ce domaine, ma philosophie est très proche de celle de Nina Catach. Concernant la composition des titres, l'auteur écrit⁴ : « Mais qu'entend-on par “mot”? Il devrait s'agir, selon nous, du premier mot “plein”, déterminants et pronoms exceptés (termes potentiellement transformables en discours). Cet usage (que l'on trouve déjà aux XVIII^e–XIX^e s., mais qui n'est pas celui qui est suivi

le code Napoléon; même tendance lorsque le second terme est une détermination chiffrée : la *conférence des Quatre*, l'*arrêté de 1901*, etc. On doit constater cependant que ces règles simples (une seule majuscule par groupe) sont sans cesse troublées par un esprit de “déférence” qui peut frôler le chauvinisme (on écrira par exemple plus volontiers la *Révolution française*, mais la *révolution des œillets*, *américaine*, *russe*, etc.). (CATACH Nina,

ouvrage cité, p. 87–88.) Pour ceux qui veulent approfondir le sujet, se reporter aux autres ouvrages de l'auteur; à Serge ASLANOFF, *Manuel typographique du russe*, Institut d'études slaves, Paris, 1986; à M.-L. DUFOUR, *le tapuscrit (recommandations pour la présentation et la dactylographie des travaux scientifiques) (Sciences Humaines)*, diffusé par le Centre Inter-Institutionnel pour la Diffusion de publications en sciences humaines [sic], Paris, 1971...

1. Pour les références bibliographiques, par exemple, Serge Aslanoff rappelle que, là encore, il existe des normes : « Les règles de catalogage, comme par exemple la rédaction et la ponctuation des notices bibliographiques, les principes de classement des noms d'auteurs complexes (avec articles, particules étrangères, collectivité-auteurs), la façon de décrire les volumes, etc., se trouvent dans les collections de normes internationales de description bibliographique (série des ISBD dont les traductions françaises sont diffusées par la Bibliothèque nationale), ou bien dans les normes françaises de catalogage correspondantes (publiées par l'Association française de normalisation [série Z 44]). Les bibliothèques universitaires sont en mesure de communiquer ces documents professionnels, ou à défaut le *Guide du catalogueur* qui est le résumé de ces normes (M. Pelletier, *Guide pratique du catalogueur*, Paris : Bibliothèque nationale, 1977) et que les bibliothécaires possèdent généralement sur leur bureau (*ouvrage cité*, p. 99). »

2. Le *lexis* (*Larousse de la langue française*), par exemple, compose l'*encyclopédie Larousse*, mais *L'Encyclopédie* s'il s'agit de l'ouvrage composé au XVIII^e siècle par les encyclopédistes et dirigé par Diderot et d'Alembert. Cet usage est suivi par l'Académie. C'est comme pour « quartier » : Jean-Yves Dournon explique que composer le *Quartier latin* est préférable à *quartier Latin*. Par contre, les autres quartiers... Dans ce domaine, dresser la liste de toutes les incohérences, exceptions..., vous pouvez me croire, ça prend des semaines.  Je veux bien le faire, mais :

3. Ou tout simplement *les Misérables*, comme le titre du célèbre roman de Victor Hugo.

4. Autant je suis partisan de laisser le maximum de liberté aux auteurs, autant je suis intransigent sur tout ce qui peut faire – et parfois doit faire – (unités de mesure, monétaires..., abréviations, etc.) – l'objet de normes. Jusqu'à preuve du contraire, ce n'est pas dans les unités de mesure que s'exercent le génie ou le talent d'un auteur. La compréhension entre peuples est souvent à ce prix.

dans le présent ouvrage) a plusieurs avantages : il évite certaines ambiguïtés, permet les transformations de l'article en discours sans toucher au titre (ex. les, aux, des *Contes drolatiques*); son rejet en fin de titre dans les dictionnaires et bibliographies, et donc un meilleur classement (ex. *Contes drolatiques* (les)); et surtout il favorise en toutes circonstances le premier mot plein, le titre étant considéré comme une locution composée stable, identique quel que soit le contexte, et traitée comme telle, ce qui la rend plus aisément mémorisable. » Comme Nina Catach, je m'adapte (?). À mon avis, ça ne devrait pas durer encore très longtemps. Car, en dehors des normes¹, je ne vois pas très bien au nom de quoi je devrais suivre des usages qui divisent les spécialistes eux-mêmes. Pour moi, ce qui compte avant tout, c'est la cohérence au sein d'un ouvrage ou d'une collection, le respect de la langue et des lecteurs.

Page 23 : « Sans doute suis-je définitivement caduc – professionnellement s'entend – mais je souffre... : j'ai mal à cette *encyclopédie* banalisée sans tête, sans chef, appauvrie quoi. Comme le français du reste, réformé. Comme le nouveau Code typographique "simplifié" à l'usage des paresseux. » – Page 24 : « Je ne cesse de lamenter! »

Cette remarque de l'auteur est une illustration parmi d'autres de ce que je développe ci-dessus. « Encyclopédie » étant un nom commun, certains codes ou dictionnaires commandent de composer : *L'encyclopédie Diderot et d'Alembert* (mais : *L'Encyclopédie*); d'autres : *L'Encyclopédie Diderot et d'Alembert*².

Composer *L'Encyclopédie Diderot et d'Alembert*, cela rejoint ce que dit Stanley Morison à propos de la composition des prépositions, conjonctions, etc., dans les titres (voir page 1). Ce qui ne signifie pas pour autant que ces mots soient sans importance. Composer *Question* : ... et *En question* : ..., ça n'a absolument pas le même sens. Même chose avec les articles : *les Misérables* ...³ et *Misérables* ...

Bien d'autres considérations pourraient être faites sur le sujet.

Page 36 : « J'ai un rude problème avec l'emploi des capitales accentuées selon l'usage pratiqué en France. Ici – en Suisse – nous n'accentuons pas lorsque le mot est en bas de casse :

bdc → Arrivée en gare de La Ciotat

mais :

cap. → À PARTIR DU THÉÂTRE

Exemples idiots mais que j'improvise (il se fait tard!). Il me semble qu'ailleurs vous avez plutôt accentué : À moins que... Expliquez-moi votre mode de faire. »

Effectivement, il se fait tard! Quel type d'accent met-on sur le A majuscule d'« Arrivée »? À mon avis, j'ai manqué un épisode. Je me suis déjà longuement exprimé sur le sujet, je n'ai envie ni de recommencer ni de faire de la peine⁴.

SUR LES RÈGLES

Page 3 : « Hésitation révélatrice entre le bas de casse et la petite capitale. Moralité : il ne faut pas abuser de cette dernière. »

C'est à propos de Léonard. Vous connaissez! Vinci a été com-

1. Alors que j'avais pratiquement achevé la composition et la mise en page de cette étude, j'ai perdu l'intégralité de mon fichier sur le disque dur suite à une mauvaise manipulation. Voilà ce qui arrive lorsqu'on est plus malin que les autres et qu'on travaille sans filet. Comme j'avais une sortie papier à peu près propre, que je n'avais pas envie de retaper le texte..., j'ai décidé de recourir à la ROC. Seulement voilà, il faut penser à tous les mauvais tours que ce type de logiciel peut nous jouer.

2. Christian Paput m'avait déjà signalé cette coquille ce qui, venant de lui, est naturel : il est tout à fait capable de distinguer à l'œil nu un microbe sur un poinçon. Il n'a pas vu beaucoup de fautes (à chaque correcteur ses manies...), mais celle-là ne lui a pas échappé. Je n'en attendais pas moins de notre « poinçonneur » national.

3. Pour une question de lisibilité, je les ai composés ici en corps 20.

4. Il devient urgent de consulter l'ami Fred, grand typothérapeute devant l'Éternel. À mon avis, il ne faut pas attendre. Voici sa carte de visite :



Ce dessin est criant de vérité. Le patient tient entre ses mains le caractère S, c'est-à-dire le point d'ironie. Il est pour le moins perplexe... Derrière lui, le thérapeute se marre, ironise même. Ce qu'il tient entre les mains ressemble autant à un bloc-notes et un crayon qu'à un appareil émetteur-récepteur. Cette idée est renforcée par la coupe de cheveux (en brosse). Il ne lui en reste d'ailleurs pas beaucoup. On sent bien que ça a tempêté sous son crâne. (...)

5. Bien évidemment, si Gaston se met, lui aussi, à laisser passer des fautes, alors!...

6. Peut-être décidera-t-on un jour de franciser toutes les expressions

posé : Vinci, non par moi, mais par mon logiciel de reconnaissance optique des caractères¹. Petite consolation, aussi bien Christian² que Gaston ont vu dans ce I un I en petite capitale³. Erreur! Il s'agissait du chiffre 1 en bas de casse (i). Et ça ce voit. Enfin, moi, je le vois maintenant. Je ne vois d'ailleurs plus que lui. Ce n'est pas tout à fait la même graisse. Pour Gaston, ce n'est pas très grave, mais si Christian se met à confondre les graisses!... Moralité⁴.

Cela dit, je suis d'accord avec l'auteur : il ne faut pas abuser des petites capitales. Raison pour laquelle l'argument de Marc Arabyan pour leur utilisation systématique dans la composition des noms propres (Victor HUGO) n'est guère recevable. En principe, je ne les utilise pour les noms propres que dans les références bibliographiques.

Page 3, note 2 : « Je n'ai pas bien saisi la logique de l'emploi des guillemets! L'usage ancien du guillemet fermant (») en début d'alinéa dans les citations continues est parfois bien utile! »

Là, je suis impardonnable : je ne mets pas en pratique ce que j'énonce page 11 et que je reproche à François Richaudeau. À ce sujet, G. Corthésy écrit, page 11 (*Citation*) : « D'accord! Oubliez ma remarque, p. 3. » Là, Gaston, je suis désolé, mais j'exige un blâme, sinon je sens que ça va jaser chez les lursiens et dans les ateliers. Les guillemets ouvrants doivent donc être remplacés par des guillemets fermants à partir du paragraphe débutant par « Le caractère typographique ... ». Ajouter également un guillemet fermant après « 86). » (2^e col.). L'auteur ne l'a pas vue celle-là⁵!!! Petite consolation pour moi : ce n'est pas la seule.

Page 26 : « L'ensemble de la phrase étant entre guillemets, je placerais le point à l'intérieur. Quelle est votre religion à ce sujet? » Moi aussi, mais c'est une idée (erreur?) due à L. G. Védénina.

Page 4 : « Pourquoi ne pas utiliser des crochets italiques – ils existent! – lorsque l'entier du texte entre crochets est en italique. »

C'est un [sic]⁶ à l'intérieur d'une phrase qui me vaut cette remarque de l'auteur qui, lui, composerait : [sic]. Ma foi, pourquoi pas! Les codes sont parfois partagés⁷. Raison pour laquelle, j'ai tendance à composer les parenthèses et les crochets dans le même caractère que celui du texte – quel que soit celui placé à l'intérieur – dès lors où ils figurent dans la phrase. Bien entendu, s'il s'agit d'une phrase entière composée en italique, les parenthèses et les crochets seront composés en italique. Page 21, j'ai composé : « Le *littérateur, écrivain, conservateur (adjoint), ...* », ce qui inspire à Gaston Corthésy le commentaire suivant : « Eh bien, on y arrive! Voir ma

latines et autres qui ont été reprises par l'usage, ce qui évitera toutes ces compositions en italique qui n'apportent pas grand chose. Composer [sic], ce n'est ni laid ni moins lisible, et ça préserve cette « couleur » si chère à nos amis suisses...

7. Ce que reconnaît G. Corthésy. Page 3 : « Je sais que les avis sont

partagés. Il me semble pourtant que les deux parenthèses devraient ici être de même forme : soit italiques, soit en romain. » – Page 4 (*Dieu face à la science*) : « Fidèle à ma doctrine, je mettrais ici deux parenthèses italiques. » Pourquoi pas! – Page 8 (*car, qui...*) : « Ital.? OK : c'est une citation ne variatur. » Dans le cas présent, c'est vraiment bien subtil!...

remarque, p. 4. » Pour moi, il n'y a aucun rapport entre ces deux exemples. Dans ce passage en italique, composer les parenthèses en romain aurait été complètement stupide, car le procédé que j'ai utilisé ici m'a permis de ne pas composer *conservateur* puis *conservateur adjoint*, qui, bien entendu, devaient être composés en italique comme *littérateur* et *écrivain*.

Page 12 : « Pourquoi les parenthèses accompagnant les lettres énumératives sont-elles en romain? Là, votre avis me serait précieux! Je ne vois pas pourquoi passer d'un dessin à un autre quand il ne s'agit que de deux signes? Donc : a) en italique. »

Je suis l'usage français. Maintenant, pourquoi la lettre d'ordre est composée en italique dans un texte en romain (et inversement) alors que la parenthèse qui la suit, elle, est composée en romain (et inversement)¹, ça alors! Mon cher Gaston, vous me posez de ces questions!... En France, autant le savoir, la typographie a également ses mystères. On ne m'a pas tout dit. On n'a peut-être pas voulu me le dire, pensant que je pourrais bien fricoter un jour avec les Suisses... Le savent-ils eux-mêmes!?! (ou !?!, ou ...).

Maintenant, puisque mon avis est précieux, cette coquetterie est due selon moi à une hérédité latine. Je ne serais pas mécontent si nos confrères suisses arrivaient ici à imposer leur usage².

Page 15 : « Je vous confesse mon aversion pour l'usage que vous faites ici de la parenthèse. Dans les énumérations, je ne veux connaître que les trois façons qui suivent :

- | | |
|----|---------------------------|
| 1. | |
| 2. | |
| 3. | et une petite quatrième : |
| a) | A. |
| b) | B. |
| c) | C. |
| 1° | |
| 2° | |
| 3° | |

» Et je suis épouvantablement buté! Je vous passe, bien sûr, les variantes purement graphiques :

- | | | |
|---|---|-----|
| — | ● | □ |
| — | ● | □ |
| — | ● | □ » |

L'auteur a raison. Il s'agit d'une erreur de ma part. À force de contaminations, on finit par faire n'importe quoi. Page 172 de son *Lexique*, l'Imprimerie nationale propose d'autres variantes.

Page 4 : « Par souci de cohérence, j'ai toujours considéré que le point appelle une majuscule³ à sa suite, d'où :

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Le Code ... | 1° le Code ... ; |
| 2. Il est incomplet. | 2° il est incomplet; |
| 3. Il fourmille d'« incohérences ». | 3° il fourmille d'« incohérences ». |

Les termes primo, secondo, tertio sont de bonne langue, non? »

Entièrement d'accord avec l'auteur. Mais là, j'ai suivi Roger. Page 7 : « Je ne raffole pas des deux-points en cascades. Générale-

1. *Le Nouveau code typographique* précise même (137-II, p. 127) : « La parenthèse suivant les lettres d'ordre est **obligatoirement** composée en romain, que ces lettres d'ordre soient en italique ou en romain. » Il faut me comprendre. Je ne veux pas avoir de problèmes avec la Fédé.

2. L'imprimerie nationale ne semble pas connaître : a) b) c) ..., mais : a. b. c. ... (*Lexique*, 1990, p. 172.)

3. Ça, c'est très bien.

ment, en jouant sur la diversité des caractères ou la disposition du texte, ou encore en modifiant la rédaction, on peut pallier cette malencontre. »

Moi non plus, mais on n'a pas toujours le choix. Modifier la rédaction, par exemple, n'appartient qu'à l'auteur, pas au typo ou au correcteur, à moins qu'ils aient son autorisation. Dans le *Guide*, au § 621 (page 83), les deux-points sont en cascade (au passage, il en manque un après « Il se place »).

Page 12 : « Longs tirets? » – Page 25 : « Pourquoi les tirets sur cadratin, ici seulement? » – Page 26 : « Je supprimerais les tirets. Les virgules suffisent. » – « Me trompé-je? Il me semble que dans les premières pages le tiret était moins long. »

Pour la énième fois, il ne faut pas confondre ce que font les auteurs que je critique ou que je cite avec ma pratique. Je l'ai clairement expliquée dans mon rapport *Qualité & Typographie*¹. J'utilise le tiret fondu sur demi-cadratin pour marquer les incises par exemple, mais le tiret fondu sur cadratin dans les dialogues, etc.

1. Voir notamment : « Caractères prêtant à confusion ».

2. Zéro, 1 ... Que d'hésitations! On voit bien que Richaudeau est passé par là.

Page 16 : « Le chiffre 1 est plus proche du mot qui précède que du zéro qui le suit². » – « Ne pourrait-on pas en finir une bonne fois avec cette complication inutile 1 200 euros, mais 1200 (le millésime)? Un nombre de quatre chiffres se lit fort bien d'un coup d'œil, même si les trois derniers chiffres ne sont pas détachés. Exception, bien entendu, pour les alignements verticaux. »

Il est vrai qu'ici le chiffre 1 est plus proche du mot qui précède que du 0 qui le suit. Pardon pour cette erreur involontaire.

Cela dit, voilà un bel exemple où on passe d'une règle – dans les nombres, les tranches de trois chiffres sont séparées par une espace (sans préciser bien souvent d'ailleurs laquelle et sans attirer l'attention sur le fait qu'elle doit être insécable) – aux exceptions. Eh bien, non! Moi j'applique la règle en toutes circonstances. Un nombre n'est pas un millésime. L'auteur a toutefois raison sur un point : il faut veiller aux approches. En principe, ça se gère très bien par automate³.

3. Dans la mesure où j'écris au fur et à mesure, j'utilise rarement mes automates. Je ne dis pas que c'est bien. Et puis les automates ne résolvent pas tout et ne sauraient dispenser du regard de l'homme.

Page 27 : « Ce débat me paraît vain. La poésie a régulièrement échappé aux règles communes de ponctuation (voir Cendars, par exemple). »

Que la poésie échappe aux règles communes de ponctuation, soit! Les propos de L.G. Védénina ne concernent pas seulement la poésie. Le débat n'est donc pas vain.

Page 30 : « Oui! Dommage cependant qu'il ait choisi pour cela le "L" du caractère du texte, plutôt que celui du titre. »

Comme ça, on sera au moins deux (puristes). Il ne faut pas décourager non plus. Lui aussi, il peut refaire le monde après...

SUR LA PHILOSOPHIE...

Page 5 : « J'ai travaillé pendant plus de trente ans dans l'édition (Rencontre, Payot Lausanne, occasionnellement Payot Paris); dans tous les cas cette concertation allait de soi. Il en va de même

pour les quelques maisons parisiennes avec lesquelles j'ai eu le bonheur de collaborer. Là, François Richaudeau "débarque".»

Malheureusement, Richaudeau ne débarque pas. Le témoignage de Gaston Corthésy est tout à son honneur, mais ça se passe de moins en moins comme il l'écrit.

Page 32 : « Un auteur de talent peut n'avoir aucune orthographe, ni aucun sens de la ponctuation (voir Madame de Sévigné dans une lettre fameuse). Morison doit être content de sa formule bien tournée. Mais il a peu réfléchi [/.] dans ce cas particulier. Je vous accorde en revanche que c'est un sacré bonhomme! » – Page 33, premier paragraphe : « Un peu court en effet. Talent d'écrivain... Typographe de talent... Vous mettez en parallèle des dons, des connaissances de nature fort différente. La préparation de milliers de manuscrits dans l'édition m'a appris que chaque situation est unique et quasi incomparable. » – Page 34¹ : « A qui le point? A l'auteur... ou au typographe?...

1. Voir, au § *Errata* (p. 12), la correction de la page 34.

Qu'un auteur fasse des fautes d'orthographe et néglige sa ponctuation est une chose. Ça ne veut pas dire pour autant qu'il n'a ni orthographe ni aucun sens de la ponctuation. Vous imaginez un compositeur de musique qui ne connaîtrait ni la valeur des notes, ni celle des silences, etc. En pareils cas, pourrait-on encore parler d'auteur et de compositeur? Je sais que ça existe. Morison le savait très certainement aussi. Ce n'est pas nous qui confondons et qui ne réfléchissons pas assez. Cela dit, Gaston Corthésy a parfaitement raison d'écrire « que chaque situation est unique et quasi incomparable. » Je m'en tiendrai là car ce débat nous entraînerait bien loin. Concernant sa dernière remarque, certains typos sont parfaitement aptes à corriger des auteurs². Je n'ai jamais pensé, dit ou écrit le contraire. Ils sont malheureusement de plus en plus rares.

2. Tout comme de nos jours certains auteurs en savent plus sur le métier que bien des professionnels du prépresse.

Page 36 : « J'ai ce texte bien en mémoire. Je ne crois pas que J.-P. Sartre se vante. Mais je suis trop paresseux pour retrouver la source... »

Là, je ne comprends pas. Quel texte Gaston Corthésy a bien en mémoire : celui de Tresmontant ou celui de Sartre. Si c'est celui de Tresmontant, je confirme que ma citation est exacte. Maintenant, pour ce qui est de Sartre, Tresmontant ne cite ici aucun texte de lui. Dans le cas présent, il fait certainement référence à une discussion qu'il a eue avec ce dernier.

Page 37 : « Parce que Diderot et d'Alembert ne s'adressaient pas aux petits copains peut-être? »

Si, bien sûr! J'ajoute même qu'il en est toujours ainsi. (C'est comme en politique, là Tresmontant est manifestement dans l'opposition.) Mais ce n'est pas une fatalité. Je sens bien qu'il y a des choses qui ... dans ce débat. C'est fait pour.

Page 37 : « M. Upinsky a tort de fonder ses convictions sur des phrases entendues aux infos de 20 h. Voilà! Bien fait pour lui! »

Là encore, j'avoue ne pas comprendre la remarque de Gaston Corthésy. Si j'ai bien compris, tout ce qui se dit aux infos de 20 h serait sujet à caution? Merci de l'information. Le jour où Gaston

Corthésy s'exprimera aux infos de 20 h, je saurai que je dois me méfier. Dans ce cas, pourtant, c'est comme avec l'écrit, les paroles ne s'envolent pas.

Page 25 : « Ah? bon? G. Blanchard trahit Julien Gracq en laissant croire que l'auteur du *Rivage*... n'a pas d'orthographe. »

Gaston Corthésy fait cette remarque à propos de « on eut dit ». Cette fois, je suis tranquille, le texte a été numérisé. Il ne peut donc y avoir aucune erreur de mon fait¹. Comme n'importe quel auteur, Gérard Blanchard pouvait faire des fautes d'orthographe, ne serait-ce que par inattention. Dans le cas présent, je porterais plutôt mes soupçons sur Yves Perrousseau, son éditeur.

1. Pages 7, 28, etc. : L. G. Védénina est toujours composé ainsi. Que signifient ces initiales?
Page 8 : bas-de-casse est composé ainsi par Ramat.

Page 38 : « Vous verrez que vous allez finir par me détester! [...] »

J'ai beaucoup de défauts, mais ça c'est impossible. Je suis trop paresseux² pour cela. Et puis, j'aime les critiques, dès lors où elles sont constructives et me font progresser.

2. Cette paresse n'a d'ailleurs pas échappé à l'auteur.

Après avoir fait la brève critique d'un autre ouvrage sur le métier, Gaston Corthésy m'écrit ce 14 décembre : « Je ne suis pas fier de moi. Rien de plus facile que d'ouvrir un livre où l'auteur a mis toute sa foi et son savoir et de se mettre à éplucher. Et le malheur, avec la lecture critique, c'est qu'elle met au jour les erreurs, les points noirs, les errances, et ne salue pas assez les règles excellentes et les exemples astucieux. [...] En ces matières, tout est tellement question de sentiment personnel, de formation, de leçons reçues et d'intime conviction! »

Je suis bien d'accord avec l'auteur, mais ne mélange-t-il pas tout à son tour? Il est vrai que pour accepter et supporter les critiques, encore faut-il savoir rester humble.

Voilà! J'espère n'avoir oublié aucun reproche de l'auteur. De toutes façons, aucune crainte à avoir de ce côté-là, il y aura certainement une suite. Ils sont quatre à la commission de rédaction du *Guide du typographe romand*. Et puis, il y a l'ARCI (Association romande des correcteurs d'imprimerie). Après tout ce que j'ai dit et écrit, ils ne peuvent en rester là. Ici, Gaston n'a fait que prendre la température. Roger l'a envoyé en éclaireur...

ERRATA¹

1. Il est possible que sur votre sortie papier certaines corrections soient déjà portées.

2. Gaston Corthésy voulait que je mette une majuscule à « il ». Il veut me faire faire des fautes maintenant.

3. Page II : Mon dieu! « D? Et Jean Méron mécréant, d'aventure? » C'est ainsi que compose Dournon. Je suis plutôt d'accord avec lui. Il s'agit d'une expression un peu « facile »... qui fait intervenir Dieu sans raison. Pour distinguer le Dieu de la Création de ce dieu-là, Dournon et moi, nous mettons une minuscule : « Tu ne profèreras pas le nom de Dieu en vain. » Mais puisque l'Académie... et Gaston y tiennent, je m'incline. Quant à être mécréant, j'ai bien peur que ce soit pire que cela.

4. Pardon, Roger!

Page 38 : « Vous verrez que vous allez finir par me détester! J'ai aussi un problème avec la ponctuation et les appels de notes en fin de citations! Non? Si! Là, par exemple [perroquets?¹. », je supprimerais froidement le point final (.). Qu'en pensez-vous? » Il est vrai que j'ai parfois tendance à sur-ponctuer. Mais, ne voulant pas déplaire à l'auteur, je m'empresse de corriger « à chaud ».

Page 1, 6^e ligne : *obéir* et non *oboéir*.

Page 3, 6^e ligne : *Vinci* et non *Vinci* (*i* et non *1*).

note 2, 2^e colonne, 5^e ligne : mettre un guillemet fermant après *86*).

note 2, 3^e colonne, 5^e ligne : *pour* et non *par*.

Page 4, note 3, 3^e ligne : mettre un guillemet fermant après *typo-]graphique*.

au point 3, mettre *incohérences* au pluriel.

Page 5, note 3, 8^e ligne : la parenthèse ouvrante doit être droite. 5^e paragraphe, 6^e ligne : lire *vieux* et non *bieux*.

Page 6, 3^e paragraphe, 2^e ligne : lire *plus facile à mémoriser* et non *plus facilement mémorisable*.

note 1, 7^e ligne : remplacer le point par une virgule²; avant-dernière ligne, supprimer le trait d'union dans *apprentis sorciers*.

Page 7, note 2, 3^e ligne : supprimer l'espace dans *n'y*.

Page 8, note, 7^e ligne : *il* doit être composé en romain.

Page II³, note, 5^e ligne : comme *une* autre.

note 4, 5^e ligne : supprimer le trait d'union dans *chef correcteur*.

Page 13, 3^e paragraphe, 4^e ligne : remplacer la virgule par un point-virgule.

Page 14, 2^e paragraphe, dernière ligne : remplacer *ils* par *ses propos*.

Page 15 : remplacer la parenthèse fermante placée après les chiffres par un point.

Page 18, note 4, dernière ligne : mettre deux « r » à *occurrence* ...⁴. première ligne, remplacer *soi-disant* par *prétendue*.

deuxième exemple, 2^e ligne : supprimer à *ce*.

Page 19, 4^e ligne avant la fin : supprimer *nous*.

note 4, 2^e ligne : *Eh* et non *Et*.

Page 21, 2^e paragraphe, 8^e ligne : lire *traditionalistes*.

note 2 : remplacer les guillemets anglais par des guillemets français.

Page 22, 5^e paragraphe, II^e ligne : *écrivît* et non *écrivit*.

Page 26, 6^e paragraphe, 6^e ligne : lire *Tchécoslovaquie* et non *Tschécoslovaquie*.

Page 33, note (*), 4^e ligne : remplacer le point après *livre* par un point d'interrogation.

3^e paragraphe, 2^e ligne : *J'entends* et non *J'entend*.

Page 34, première ligne : *Car, là comme ailleurs, ...* et non

Car là, comme ailleurs, ...

Page 35, note 2, 3^e colonne, 3^e ligne : remplacer le point-virgule par une virgule.

Page 39, note 1, 3^e colonne, 7^e ligne : supprimer l'astérisque.

Page 40, dernier paragraphe : ajouter après « guérir. » : (*même chose avec les armes*).

Page 49, 21^e ligne : *Évangile* et non *évangile*.

Page 56, 3^e paragraphe : mettre *Grand quotidien du Nord de la France* entre guillemets.

Page 59, ligne 1 : supprimer *rendu*.